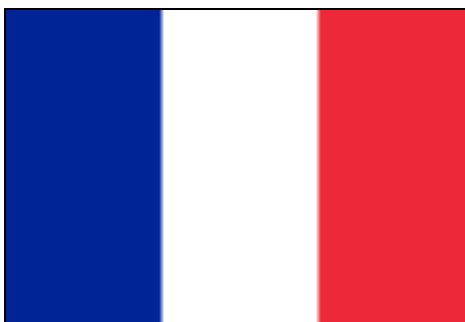




Royaume du Maroc
Ministère des Affaires Etrangères et de la
Coopération

Direction des Affaires Européennes



Royaume du Maroc - République Française

Sommaire

- **Maroc-France : Relations bilatérales**
- **France : Question Nationale**
- **Maroc-France : coopération économique**
- **Maroc-France : coopération financière**
- **Les priorités de la France**
- **Entretien de Monsieur le Ministre avec M. Laurent Fabius (Rabat, le 14/11/2013)**
- **1^{ère} réunion du groupe de travail maroco-français sur les questions économiques et commerciales (Paris, 20 septembre 2013)**
- **La « Méditerranée des Projets »**
- **Thèmes d'entretien**

Relations Bilatérales

Les relations maroco-françaises sont anciennes, exceptionnelles et privilégiées, se caractérisant par une concertation pérenne et régulière entre Rabat et Paris, sur les différents domaines de coopération. La solidité, la durabilité et la profondeur de la relation Maroc-France sont des atouts majeurs du paysage politique français.

La France est le premier **partenaire politique** du Royaume du Maroc au niveau du Conseil d'Administration de l'ONC. Elle apporte un soutien constant et « sans nuance » à la politique étrangère marocaine, et appui soutenu à la dynamique agissante et la logique ascendante de la proximité Maroc-UE, et à la promotion du « Statut Avancé » de Marrakech.

Le dialogue bilatéral est assuré au Maroc par le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, M. **Salaheddine MEZOUAR**, et au niveau ministériel et parlementaire du côté de la France, à leur tête celle du Premier Ministre, M. **Jean-Marc AYRAULT**, lors de la 11^{ème} Réunion de Haut Niveau, les 12-13 décembre 2012 à Rabat (accompagné de neuf ministres), et la visite officielle au Maroc du Président de la République, M. **François HOLLANDE** (3-4 avril 2013), accompagné de plusieurs ministres et membres du gouvernement. Une coopération étroite existe également dans le domaine de la sécurité.

Le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, M. **Salaheddine MEZOUAR**, a été rendu en France, les 22-23 novembre 2013, pour participer à la 2^{ème} conférence ministérielle régionale sur la sécurité des frontières (hors du continent africain). Le chef de la diplomatie française, M. **Laurent FABIUS**, a participé, le 14 novembre 2013 à Rabat, à la 2^{ème} conférence ministérielle régionale sur la sécurité des frontières.

L'engagement bilatéral de la France au Maroc est marqué par la coopération économique et financière, la modernisation de l'infrastructure, la coopération scientifique et technologique, la coopération culturelle et de jeunesse/formation, et du rayonnement culturel du Maroc. Le statut de la France comme premier partenaire du Maroc en termes économiques, financiers et d'investissements, a des retombées favorables sur les équilibres économiques et budgétaires du Maroc.

La relation bilatérale donne priorité à l'**enseignement supérieur et à la formation professionnelle** ; deux chantiers structurants pour la société marocaine. Il y a aussi le nouveau segment phare de la coopération économique bilatérale ; à savoir la **colocalisation** en tant que nouvelle forme de partenariat d'investissement et de coopération économique. La coopération bilatérale dans le domaine de l'énergie, notamment les énergies renouvelables, le développement agricole et agro-alimentaire ou l'investissement dans le secteur de l'habitat, ont également une dimension **triangulaire** du « Forum de partenariat maroco-français » qui sera davantage à partir de 2014, en vue d'approfondir la coopération bilatérale et régionale.

France : LA QUESTION NATIONALE

Le Président d'Etat et le Premier ministre ont déclaré lors de leur visite en Algérie que la France « constitue la base sérieuse et crédible d'une solution négociée ». La France est consciente de la complexité du règlement de ce différend qui implique plusieurs acteurs, avec lesquels la France dialogue. La France, en tant que membre du Groupe des amis du Sahara, soutient pleinement les efforts de l'ONU et d'autres acteurs de médiation tels que Christopher Ross de « bonne méthode ».

Le 25 avril 2012, le Porteur de l'initiative de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la Résolution 2044 a adressé un message de soutien clair aux réformes engagées par le Maroc, notamment en matière de droits de l'Homme. Le message a été accueilli favorablement par les membres du Conseil de sécurité qui ont favorisé un règlement juste, durable et mutuellement acceptable de la question du Sahara. Le Président a également montré surprise face à « l'absence de dialogue direct et non concerté, inappropriée, inopportune et dans un mauvais sens ».

Le Président François Hollande, lors de sa visite en Algérie (19-20 décembre 2012), avait rappelé que ce sont les Nations Unies qui mènent la médiation entre les parties. « Nous sommes favorables aux résolutions de l'ONU et rien que celles-ci. Nous devons aller vers l'application de toutes ces résolutions ».

Lors de sa visite officielle au Maroc, le 13 décembre 2012, le Premier ministre français, Jean-Marc Ayrault, a déclaré que "C'est le plan d'autonomie marocain que nous soutenons. Ce conflit n'a que trop duré. Sa résolution est plus urgente encore dans le contexte des tensions que connaît aujourd'hui la région sahélo-saharienne".

La France soutient que la question du Sahara relève des enjeux de taille :

- **Enjeux politiques** : le dialogue bilatéral comme dans les enceintes internationales, au détriment des efforts de médiation.
- **Enjeux sécuritaires** : le différend accroît le risque sécuritaire, dans le contexte d'instabilité régionale.
- **Enjeux humanitaires** : les familles sont séparées et les habitants des camps de réfugiés souffrent de privations de base dans les camps de réfugiés sahariens de la région sahélo-saharienne, laquelle la France participe.

La France exprime son attachement à « l'application des résolutions de l'ONU dans les camps », rappelant le dialogue régulier avec les autorités marocaines sur cette question. Néanmoins, la France dit aussi que « le sujet des droits de l'homme doit être remis dans son contexte », en reconnaissant que « le Maroc a effectué d'importants progrès en la matière : adoption d'une nouvelle constitution en juillet 2011 ; renforcement de l'indépendance du CNDH ; invitation de plusieurs rapporteurs spéciaux du CDH des Nations Unies ». La France affirme notamment que ces mesures « s'appliquent aussi au Sahara permettant un suivi de la situation des droits de l'homme », tout en encourageant le Polisario à voir le Polisario prendre des mesures semblables ».

Coopération économique

La France demeure le premier partenaire du Maroc. Au terme du 1^{er} trimestre de 2013, elle est le principal fournisseur du Maroc ; les exportations françaises vers le Maroc ont augmenté de 13,7% par rapport à la même période de 2012 et les importations de produits français ont augmenté de 6,4%.

La France a retrouvé son premier rang, grâce notamment à la hausse de ventes de blé (+31%) et de pièces détachées pour véhicules industriels (+237%). Ceci confirme la prépondérance des produits industriels comme première catégorie des ventes françaises vers le Maroc. Les exportations françaises représentent (13,7%) des importations totales du Maroc (celles espagnoles : 13,1%) au terme du 1^{er} trimestre de 2013. Cette reprise des importations marocaines de produits en provenance de la France, représente une hausse de 6,4%; soit +1,57 milliard euros. La performance des exportations françaises vers le Maroc est portée par les produits industriels, avec une part de 36% (textiles 24,5%, métallurgiques et métalliques 21,7%, chimiques 17,9%).

Sur la période de douze mois (juillet 2012-juin 2013), les exportations françaises vers le Maroc ont augmenté de 13,7% par rapport à la même période de 2012 et les importations de produits français ont augmenté de 6,4%.

Les échanges commerciaux bilatéraux ont progressé de 1,5% sur les six premiers mois de 2013 par rapport à la même période de 2012. Cette hausse est portée par les exportations françaises vers le Maroc, qui ont augmenté de 13,7% par rapport à la même période de 2012, alors que les importations de produits français ont augmenté de 6,4%.

Le montant des exportations françaises vers le Maroc a augmenté de 2,3%, passant de 130505 en 2011 à 13.196 en 2012. Cette baisse vaut également pour les montants exportés (repli de 13,7% par rapport à la même période de 2012). Les exportations françaises vers le Maroc, mais seulement 6,3% du montant total des exportations. Les entreprises françaises de taille intermédiaires ETI ont été les plus actives, avec 35,6% du total des ventes vers le Maroc, suivies par les grandes entreprises (34,9%) et les PME (23,1%) des exportateurs. Cette baisse est en lien avec la chute des exportations françaises de blé (-46%) vers le Maroc en 2012. Cette contre performance est due aussi à la multiplication des partenaires commerciaux du Maroc.

Les importations françaises du Maroc sont les produits textiles (28%), agricoles/sylvicoles/pêche et aquaculture (20%), matériels de transport (19%), équipements mécaniques/matériel électrique, électronique et informatique (14%).

Au titre de 2012, les échanges commerciaux, avec un volume de près de **89 milliards de DH**, ont enregistré une augmentation de **8,5%**. La balance commerciale reste déficitaire en défaveur du Maroc.

La France est le 1^{er} investisseur étranger au Maroc : **919 millions d'euros** en 2012, en progression de 20,9% par rapport à 2011, et représentant 34% des IDE drainés par le Maroc en 2012. Le total d'IDE drainés au Maroc en 2012 est de 270 millions d'euros, contre 220 millions en 2011. Depuis 2003-2012, le Maroc est devenu le 1^{er} pays du Maghreb à attirer des IDE français. Dans le Maghreb, le Maroc demeure la première destination des IDE français ; soit plus de 4 fois le stock en Algérie (180 millions d'euros) et 12 fois celui en Tunisie (731 millions d'euros). Traditionnellement, les plus importants des IDE français se situent dans le secteur bancaire et les télécommunications. Mais en 2012, le secteur industriel a pris de la tête la 1^{ère} place, avec près de la moitié. Pour le 1^{er} semestre 2013, les IDE français atteignent 150 millions d'euros, contre 120 millions en 2012. Parmi les IDE français, le plus important est celui de la Centrale Laitière (73,25% de part).

Le Maroc est devenu le 1^{er} pays du Maghreb à attirer des IDE français. Les PME françaises sont de plus en plus actives sur le territoire marocain. Les deux pays travaillent pour développer un tissu dense autour de celles-ci. La France investit dans des projets structurants du Partenariat Public-Privé (usine de Renault à Tanger et la LGV Tanger-Casablanca).

La plupart des grands groupes industriels stratégiques français sont présents au Maroc (**34 entreprises du CAC 40**). Ces géants français détiennent des positions stratégiques dans des secteurs-clés : l'énergie, les télécoms, la banque, les assurances, les médias, les mines.

La France a des ambitions de se positionner sur les nouveaux secteurs stratégiques pour le développement du Maroc comme le développement des villes (transports urbains, logement, services).

Le concept de la colocalisation signifie que les investissements effectués au Maroc par des entreprises françaises peuvent être bénéfiques pour et la France et le Maroc qui peuvent bénéficier de la création d'emplois, de la formation de la main-d'œuvre, de la technologie, de la connaissance, de la culture, de la langue, de la gestion, de la recherche et développement, de l'innovation, de la compétitivité, de la balance des paiements.

L'investissement de la Marocaine de l'Automobile (IMA) par Renault et Aircelle du groupe CAF/ANADOLU est un exemple de colocalisation. L'investissement de la Marocaine de l'Automobile (IMA) par Renault et Aircelle du groupe CAF/ANADOLU est un exemple de colocalisation. L'investissement de la Marocaine de l'Automobile (IMA) par Renault et Aircelle du groupe CAF/ANADOLU est un exemple de colocalisation. L'investissement de la Marocaine de l'Automobile (IMA) par Renault et Aircelle du groupe CAF/ANADOLU est un exemple de colocalisation.

Coopération financière

La France est le 1^{er} créancier du Maroc (28 milliards de DH de dette publique en septembre 2012); soit 14,29 % d'encours de la dette publique du Maroc.

La France détient plus de la moitié du stock des Investissements Directs Étrangers IDE au Maroc.

Le Maroc est le premier bénéficiaire de l'Agence Française de Développement (AFD) avec un total d'encours de 30 milliards de DH entre 1992 et 2012. L'AFD est le 1^{er} bailleur international de l'Agence Nationale des Ports, et le 1^{er} bailleur bilatéral du Plan Solaire Marocain.

La France participe depuis plusieurs années au financement des projets structurants comme la Zone Industrielle de Tanger (1^{ère} éco-cité d'Afrique) ou encore le Plan Maroc Vert. Elle contribuera bientôt au programme du gouvernement marocain « emploi et développement des compétences ».

Les Priorités de la France

* le bloc économique (les 6 Métiers Mondiaux du Maroc + les 3 nouveaux MMM prioritaires: le pharmaceutique, la Chimie et parachimie, le Métallurgique et la Mécanique ».

* le Développement durable : la ville verte de Zenata et la participation de 2 groupes industriels sont pré qualifiés).

* la réalisation du projet de Métro aérien de Casablanca ou encore le bus à haut niveau de service BHN dans les grandes villes marocaines.

* le démarrage de « Casa Finance City » : le Moroccan Financial Board » et « Paris Europlace » a été signé le 3 avril 2013.

Entretien de Monsieur le Ministre avec M. Laurent Fabius
Rabat, le 14/11/2013

Monsieur le Ministre a eu un entretien bilatéral avec le ministre français, Laurent FABIUS, en marge de la 2^{ème} conférence ministérielle régionale sur la sécurité des frontières, organisée le 14/11/2013 à Rabat.

Monsieur Laurent FABIUS a souligné les trois majeures préoccupations de la politique régionale de la France : le Mali, la Libye et la Centrafrique, avec toutes leurs ramifications sécuritaires sur les pays voisins (Niger, Soudan).

Le ministre français a estimé que le moment est assez mûr pour engager une action concrète, après celle déjà opérée au Mali. Pour ce faire, le ministre français a signalé que la clé à tout engagement du G5 Sahel est la coopération internationale.

Concernant la coopération internationale, Monsieur le Ministre a souligné l'importance de la coopération internationale sur la déportation du terrorisme du Mali vers les pays voisins.

Sur le plan bilatéral, le ministre français a indiqué que les secteurs mobilisés à présent entre le Maroc et la France sont : les secteurs de la formation des cadres supérieurs français au Maroc, les filières bilingues.

Concernant la coopération triangulaire, Monsieur le Ministre avait convenu lors de son déplacement les 22-23 octobre à Paris, de transmettre ses propositions à la partie française, en vue de créer un groupe de travail bilatéral sur ce thème.

Enfin, Monsieur le Ministre a souligné que, le chef de la diplomatie française a cité, encore, l'importance de la coopération internationale et de la communication sur tous les atouts et les acquis locaux et nationaux.

Dans cet esprit, le ministre français a transmis à Monsieur le Ministre des informations sur le rôle de la coopération internationale et de la communication sur tous les atouts et les acquis locaux et nationaux. Dans cet esprit, le ministre français a transmis à Monsieur le Ministre des informations sur le rôle de la coopération internationale et de la communication sur tous les atouts et les acquis locaux et nationaux. Dans cet esprit, le ministre français a transmis à Monsieur le Ministre des informations sur le rôle de la coopération internationale et de la communication sur tous les atouts et les acquis locaux et nationaux.

Au niveau de la politique internationale, Monsieur le Ministre a souligné l'importance de la coopération internationale sur la déportation du terrorisme du Mali vers les pays voisins.

En dernier lieu, M. Laurent FABIUS a synthétisé la situation algérienne en ces termes : « paralysie ennuyeuse ».

Relations Euro-Méditerranéennes -Le Maroc pour une reconfiguration ambitieuse -

Le Maroc et la France soutiennent l'émergence d'un partenariat rénové entre les deux rives de la Méditerranée, basé notamment sur la démocratie, la prospérité partagée et la solidarité.

Le concept français «Méditerranée des projets» rejoint pleinement l'appel du Maroc à l'adoption d'une démarche pragmatique et concrète, qui tienne compte des nouvelles réalités dans le sud de l'espace méditerranéen.

Le Maroc appelle l'Union européenne à poursuivre ses efforts pour une reconfiguration ambitieuse des relations euro-méditerranéennes sur la base de mécanismes performants, de projets concrets et novateurs, d'une méthodologie efficace et d'une vision renouvelée.

Pour le Maroc, l'Union pour la Méditerranée peut ainsi devenir un véritable levier au service de la politique européenne de voisinage dans sa dimension régionale.

Le Maroc souligne également l'importance que revêt la mobilisation de mesures de soutien conséquent, notamment dans le cadre du nouvel **Instrument Européen de Voisinage (IEV)**.

Le renforcement de l'UpM, en tant que catalyseur mobilisant toutes les initiatives d'intégration régionale, notamment au Maghreb, et par l'émergence de synergies intelligentes avec les autres processus régionaux.

Le Maroc considère que le contexte régional actuel met en évidence l'urgence de favoriser une intégration régionale renforcée, notamment au niveau du Grand Maghreb, qui revêt un intérêt stratégique pour les cinq pays du Maghreb, où la construction maghrébine constitue un impératif susceptible de répondre à l'ensemble des défis et enjeux de la région.

Thèmes d'entretien

- Saluer les relations d'entraide et de coopération entre les deux pays à tous les niveaux et saluer les chiffres éblouissants de la relation bilatérale, de stabilité, de solidité et de durabilité de la relation bilatérale.
- Saluer la position constante de la France en faveur de la stabilité et de la sécurité en Afrique.
- Saluer l'engagement de la France et de ses partenaires français au sein du Conseil de Sécurité (2012-2013) dans des dossiers de conflits internationaux (le Mali, la Syrie, et la Centrafrique).
- Se féliciter de la tenue du 1^{er} forum parlementaire maroco-français (6-7 décembre 2013 à Rabat) : illustration et valorisation du travail important des parlementaires de nos deux pays pour la coopération française.
- Féliciter la France pour ses idées et perspectives nouvelles qui en ont émergé.
- Saluer le caractère unique du modèle de coopération Nord-Sud entre le Maroc et la France (la Renault à Tanger qui devient la plus grande en Afrique/inauguration le 8/10/2013 de la 2^{ème} chaîne de production).
- Insister sur la valorisation des autorités publiques marocaines de la proximité géographique, linguistique et culturelle avec la France pour attirer davantage d'investissements.
- Se féliciter de la nouvelle politique migratoire de la France (renforcement concret de la mobilité entre les deux pays et assouplissement des procédures de visas pour les acteurs de la coopération bilatérale : les forces vives). Le Maroc enregistre le taux le plus bas de refus de visas français dans le monde (7%).